

Argent et sentiments. Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes

Money and Feelings. An Interpretation of the Factors of Financial Support from Parents to Young Adults

Marie-Clémence Le Pape*, Mickaël Portela** et Élise Tenret***

Résumé – Cet article analyse, à partir de l'*Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, les liens entre les relations familiales et l'aide financière régulière apportée par les parents à leurs enfants jeunes adultes de 18 à 24 ans. Au-delà des déterminants « classiques » de l'aide parentale, les relations parents-enfants, appréhendées du point de vue de leur fréquence et de leur qualité, influencent l'aide apportée. Des contacts physiques fréquents vont, toutes choses égales par ailleurs, avec des versements monétaires moindres. Ce résultat pourrait s'interpréter comme une manière, pour les parents, de « monnayer l'absence », en compensant par l'aide financière les services matériels qu'ils peuvent apporter à leurs enfants quand ils les voient plus fréquemment. L'analyse séparée des aides reçues par les jeunes de leur père ou de leur mère montre aussi que les variables relationnelles jouent davantage pour les mères que pour les pères quand les parents sont en couple, et davantage pour les pères lorsque les parents sont séparés.

Abstract – Using a French survey on the resources of young adults (*Enquête nationale sur les ressources des jeunes adultes, ENRJ*), this article analyses the links between family relationships and the regular financial support provided by parents to their young adult children aged 18 to 24. Beyond the “classic” determining factors of parental support, parent-child relationships, understood in terms of their frequency and quality, have an influence on the support provided. All other things being equal, frequent in-person contact will result in lower monetary payments. This result could be interpreted as a way for parents to “monetise their absence”, by using financial support to replace the material services they can provide to their children when they see them more frequently. The separate analysis of the support received by young people from their father or mother also shows that relationship-based variables play a greater role for mothers than for fathers when the parents are together, while they play a greater role for fathers when the parents are separated.

Codes JEL / JEL Classification : D64, J13

Mots-clés : jeunesse, transferts intergénérationnels, aide, relations familiales

Keywords: youth, intergenerational transfers, support, family relationships

* Université Lyon Lumière 2, Centre Max Weber, DREES (marie-clemence.lepape@univ-lyon2.fr) ; ** DREES, Centre d'études de l'emploi et du travail (Mickaël.PORTELA@sante.gouv.fr) ; *** Université Paris Dauphine, Université PSL, IRISSO (elise.tenret@dauphine.psl.eu)

Les auteur.e.s tiennent à remercier deux rapporteurs anonymes pour leurs commentaires, ainsi qu'Émilie Raynaud pour son soutien tout au long de ce projet de recherche sur les déterminants de l'aide familiale aux jeunes adultes.

Reçu le 27 octobre 2018, accepté après révisions le 28 février 2019.

Citation : Le Pape, M.-C., Portela, M. & Tenret, É. (2020). Money and Feelings. An Interpretation of the Factors of Financial Support from Parents to Young Adults. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 514-515-516, 71-92. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2020.514t.2008>

L'aide financière apportée par les parents aux jeunes adultes et l'étude de ses déterminants est désormais un objet classique des études économiques et sociologiques sur la jeunesse. Les méthodes comptables et statistiques se sont perfectionnées depuis les années 1980 pour saisir les caractéristiques des parents ou celles du jeune permettant d'expliquer l'aide financière donnée. Pourtant, des recherches récentes sur le sujet montrent qu'il demeure de nombreuses inconnues et que la nature des relations familiales n'est notamment pas suffisamment prise en compte dans les modèles de l'aide qui sont actuellement proposés (pour une revue de littérature, voir notamment Le Pape *et al.*, 2018).

Certes, dans la littérature économique, les liens familiaux sont souvent mobilisés pour expliquer les motivations et la finalité de l'aide apportée. Pour les économistes de la famille, les parents seraient toujours généreux avec leurs enfants selon l'hypothèse « altruiste » (Becker, 1991), ou alors intéressés selon l'hypothèse « d'échange » ou de « réciprocité » (Cox, 1987). Certains avancent même l'hypothèse d'une logique de « démonstration », où les parents enseigneraient, par l'aide financière prodiguée, la valeur de la solidarité intergénérationnelle à leurs enfants (Masson, 2002). Ces analyses supposent toutefois une grande uniformité des familles et des relations entre leurs membres. Par ailleurs, même si les explications avancées sont d'ordre relationnel, les variables utilisées dans ces modèles sont exclusivement d'ordre économique (notamment liées aux revenus des parents et des jeunes) et laissent de côté les sentiments, tels qu'ils sont déclarés par les individus. En sociologie, les recherches sur l'aide familiale s'intéressent également peu à l'étude des liens dans la famille, leur préférant des analyses en termes de reproduction sociale (Déchaux, 1994 ; Paugam & Zoyem, 1997).

Pourtant, dans des sociétés de plus en plus marquées par l'individualisme, les relations familiales ont été profondément transformées : les relations régies par des normes statutaires, liées aux positions occupées dans la parenté, auraient peu à peu cédé la place à des relations reposant sur des normes affectives¹ (Déchaux, 2003). Ces transformations ont une incidence sur l'aide apportée dans la famille, en la rendant moins « automatique » : ce n'est plus uniquement le statut dans la parenté qui joue sur l'aide apportée mais aussi la relation entre le donateur et son bénéficiaire.

C'est sous cet angle que l'on propose, à partir des données de l'*Enquête nationale sur les ressources des jeunes* (ENRJ), collectée en 2014 par l'Insee et la DREES auprès de jeunes de 18 à 24 ans et leurs parents d'analyser comment les relations dans la famille influencent les transferts monétaires réguliers des parents à leurs enfants adultes (voir encadré).

Pour caractériser les relations familiales, deux dimensions mises en avant dans la littérature sont mobilisées : la qualité et l'intensité des relations (Déchaux, 2003). L'intensité renvoie à la fréquence des contacts dans la famille. On distingue traditionnellement l'intensité relationnelle – qui désigne le fait de se rendre visite, de se donner des nouvelles (par mail, par téléphone) – de l'intensité pratique, qui met en jeu une sociabilité familiale tournée vers des échanges matériels. Cette intensité pratique – attestée de longue date par l'anthropologie de la parenté (Bott, 1957 ; Young & Wilmott, 2010 ; Weber 2013) – prend des formes variées, de l'usage du lave-linge familial par l'étudiant non-cohabitant aux quelques provisions alimentaires qu'il ramène dans son logement le dimanche soir par exemple. La qualité des relations relève, quant à elle, davantage d'une appréciation subjective de l'individu, indépendamment de la fréquence des contacts (relationnels ou pratiques) avec les parents et renvoie aux liens affectifs dans la famille. Bien que ces deux dimensions des relations familiales aillent souvent de pair, elles ne sont pas systématiquement liées². Ainsi définies, l'intensité et la qualité des relations sont-elles des déterminants des versements monétaires que les parents font à leurs enfants ? Quel est le poids de l'affectif dans la variation des montants ? Ces questions amènent à s'intéresser autrement à la thématique de l'argent dans la famille qui, depuis les travaux de Zelizer (1985), fait l'objet d'investigations variées dans les sciences sociales (Henchoz & Séraphin, 2017).

On a choisi ici de s'intéresser aux versements monétaires réguliers car, parmi les aides apportées par les parents, ils constituent la principale source d'inégalités entre les jeunes (Castell *et al.*, 2016 ; Castell & Grobon, ce numéro). Ils

1. Pour reprendre la distinction posée par Déchaux (2003), le caractère statutaire des relations familiales désigne l'attachement accordé au statut familial de la personne : « je rends service parce que c'est la mère de mon mari ». Il se distingue du caractère relationnel, qui renvoie à la qualité du lien interindividuel : « j'aide ma tante parce que j'ai beaucoup d'affection pour elle ».

2. On peut estimer avoir un lien affectif très fort avec un parent, sans nécessairement entretenir avec lui des contacts (relationnels ou pratiques) fréquents.

se distinguent aussi, tant dans leur volume que dans leur finalité, des petites sommes d'argent données au coup par coup.

La première section de l'article présente une synthèse de la littérature, sociologique et économique, sur les déterminants de l'aide financière apportée par les parents aux jeunes adultes en distinguant les approches développées dans les travaux américains de celles caractérisant les travaux français. Dans la deuxième section, nous développons la méthodologie de cet article, en précisant les apports

de l'ENRJ pour mesurer les déterminants de l'aide financière apportée aux jeunes adultes. Les deux dernières sections présentent les principaux résultats. Nous montrons tout d'abord comment se construisent les relations entre les jeunes adultes et leurs parents, en distinguant intensité et qualité relationnelle (section 3). Nous reprenons ensuite ces indicateurs relationnels pour analyser les déterminants de l'aide parentale sous un angle original, qui croise les effets des variables socio-démographiques classiques avec ceux des relations dans la famille (section 4).

ENCADRÉ – Données et indicateurs

L'Enquête nationale sur les ressources de jeunes (ENRJ)

L'ENRJ a été menée conjointement par la DREES et l'Insee du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014, en France métropolitaine, à La Réunion et en Guadeloupe. Elle a été réalisée auprès de jeunes de 18 à 24 ans (vivant dans un ménage ordinaire ou dans une communauté) et de leurs parents. Les jeunes en communautés, qui représentent environ 5 % des 18-24 ans, sont principalement des jeunes résidant en internats ou en cités universitaires, habituellement exclus du champ des enquêtes. L'enquête s'intéresse principalement aux échanges dans la famille. Le dispositif de l'ENRJ est particulièrement original dans la mesure où il comprend une interrogation des jeunes et d'un parent (si les parents sont en couple), voire des deux parents si ces derniers sont séparés (soit environ 20 % des parents). L'ambition d'un tel dispositif n'est pas tant de comparer les réponses des uns et des autres, mais plutôt d'obtenir l'information la plus pertinente là où elle se trouve, tantôt dans les propos des jeunes, tantôt dans les réponses des parents. Environ 5 800 jeunes et 6 300 parents ont ainsi répondu à l'enquête, dont au moins l'un des parents pour 5 200 jeunes, et les deux parents pour 4 800 jeunes. Toutefois, se restreindre à ce seul champ conduit à exclure de notre analyse les jeunes pour lesquels la relation avec les parents est potentiellement moins bonne si l'on interprète la non-réponse de l'un ou des deux parents comme un indicateur de sa relation avec le jeune, et notamment de relations difficiles. C'est pourquoi l'ensemble des jeunes ayant répondu à l'enquête a été conservé dans notre analyse, y compris ceux dont les parents n'ont pas répondu. Seuls les jeunes orphelin d'un ou de deux parents ont été exclus (voir complément en ligne C1 - lien vers les compléments en ligne à la fin de l'article).

Qualité et intensité des relations

Les relations familiales sont mesurées par plusieurs variables dans l'ENRJ. Dans le questionnaire adressé aux jeunes, deux questions traitent de l'intensité des relations, à travers la fréquence des contacts entre parents et enfants. Elles ne portent que sur les jeunes qui ne vivent pas, au moins une partie du temps, chez

leurs parents : ceux qui ne cohabitent pas avec leurs parents à temps plein et les semi-cohabitants, à savoir les jeunes qui rentrent le week-end chez leurs parents. Ces deux catégories ont été regroupées sous le terme générique de "non-cohabitants" car, dans les deux cas, une non-cohabitation (complète ou partielle) peut s'observer. La première question porte sur la fréquence des contacts physiques avec au moins l'un de ses parents : « *Actuellement, à quelle fréquence voyez-vous vos parents ?* » (Si les parents sont séparés, alors l'enquête répond pour le parent qu'il voit le plus), avec les modalités de réponse : « 1. Tous les jours » ; « 2. Uniquement le week-end » ; « 3. Plusieurs fois par semaine » ; « 4. Au moins une fois par mois » ; « 5. Plusieurs fois par an » ; « 6. Rarement ou jamais ». Celle-ci peut être quotidienne, réservée aux week-ends (contacts réguliers), plus occasionnelle ou rare voire inexistante. La deuxième question porte sur la fréquence des contacts non physiques : « *À quelle fréquence communiquez-vous (au téléphone, par sms, etc.) avec votre mère/votre père ?* », avec les modalités de réponse : « 1. Tous les jours » ; « 2. Une à plusieurs fois par semaine » ; « 3. Une à plusieurs fois par mois » ; « 4. Une à plusieurs fois par an » ; « 5. Vous ne vous contactez pas ». Si la distance entre le domicile du jeune et de ses parents peut être source de limitation des contacts physiques, l'intensité des relations peut donc être maintenue avec ces contacts « médiatisés ». Leur fréquence varie du contact quotidien à une absence totale de contacts.

On appréhende la qualité de la relation au moyen de deux indicateurs subjectifs : la satisfaction que le jeune en retire et les tensions qu'il peut percevoir dans la relation qu'il entretient avec ses parents. La satisfaction (« *À quel point êtes-vous satisfait de vos relations avec votre mère/père ?* ») est donnée sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait). Les éventuelles tensions perçues dans la relation avec chaque parent sont mesurées à partir de la question suivante : « *Comment se passent vos relations avec votre mère/père ?* ». Les modalités de réponse sont : « 1. Il n'y a pas de problème particulier » ; « 2. Il y a de temps en temps des tensions » ; « 3. Il y a souvent des tensions » ; « 4. Vous n'avez plus de relations avec votre mère/père ». L'ensemble des jeunes interrogés étaient invités à répondre à ces deux questions pour chacun de leurs parents.

1. Les aides financières apportées aux jeunes adultes : d'une explication par les variables socioéconomiques à de nouvelles perspectives d'analyse par les sentiments

Les aides familiales sont protéiformes et ne se résument pas à un soutien économique : elles s'adaptent aux besoins et à la situation changeante des jeunes adultes. Le sens donné par les parents à ces aides est, par ailleurs, peu investigué à l'exception de rares enquêtes sociologiques (Le Pape *et al.*, 2018). En France, les premiers travaux sur l'aide financière des parents à destination des jeunes adultes ont émergé il y a une trentaine d'années, dans un contexte de crise de l'État-providence où la quantification des aides monétaires données par la famille devient un enjeu de politiques publiques (Martin, 1996). Les enquêtes *Jeunes* de 1992 puis *Jeunes et Carrière*, de 1997 ont notamment permis d'identifier l'aide parentale comme une composante essentielle du budget des jeunes adultes (Herpin & Verger, 1997) et le temps des études comme la période principale, dans la vie des jeunes, de recours à l'aide parentale (Robert-Bobée, 2002). Ces enquêtes pionnières ont également servi de référence pour mesurer l'importance croissante de l'aide parentale au cours des années. Aujourd'hui, selon l'ENRJ, sept jeunes sur dix en France sont aidés financièrement par leurs parents, pour un montant moyen mensuel de 250 euros. Quand ils sont élèves ou étudiants, les jeunes sont 90 % à recevoir une aide qui s'élève en moyenne à 330 euros (Castell *et al.*, 2016).

Au-delà de la situation d'activité des jeunes, il existe toutefois d'autres déterminants de l'aide et de son montant. La littérature distingue essentiellement deux types de déterminants afin d'expliquer l'aide aux jeunes adultes : les caractéristiques des parents, d'une part ; les caractéristiques des jeunes, d'autre part. Plus rares, et essentiellement issues de travaux de recherche américains, certaines études montrent une relation significative entre la nature des relations familiales et les aides données par les parents.

1.1. La variation des aides financières selon les caractéristiques sociales des parents et de la famille

Le lien entre les revenus des parents et le niveau de l'aide est un résultat connu de la littérature française comme internationale. Dans une étude

récente à partir des données de l'ENRJ, Grobon (2018) indique qu'une augmentation de 1 % du revenu des parents accroît ainsi l'aide versée de 0.53 %. Wolff (2012) trouve des tendances similaires sur le champ spécifique des étudiants. Au-delà des revenus, la richesse d'une famille, mesurée par son patrimoine, influe positivement sur l'aide apportée (Arrondel & Wolff, 1998 ; Wolff, 2000). La variabilité des aides financières versées selon l'origine sociale des familles montre aussi que le différentiel de l'aide n'est pas qu'une question de « moyens ». L'ENRJ confirme que les enfants de cadres sont plus souvent aidés que les enfants d'ouvriers (88 % contre 61 %) et qu'ils perçoivent un montant environ 2.5 fois supérieur à ces derniers (Castell *et al.*, 2016). Ces différences sociales sont attestées quel que soit le champ de l'analyse, pour les étudiants (Cordazzo & Tenret, 2011 ; Le Pape & Tenret, 2016) comme pour les autres jeunes (Paugam & Zoyem, 1997 ; Barnet-Verzat & Wolff, 2001 ; Herpin & Déchaux, 2004). Le niveau scolaire des parents est également à prendre en compte : les parents diplômés, ayant souvent eux-mêmes bénéficié d'une aide parentale pendant leurs études, reproduisent ainsi fréquemment ces mêmes pratiques en donnant davantage à leurs enfants (Arrondel & Wolff, 1998).

Les configurations familiales importent également, dans la mesure où plus la fratrie est nombreuse – que les enfants résident ou non au domicile parental – plus l'aide parentale est limitée (Grobon, 2018 ; Le Pape & Tenret, 2016). Plus rarement présente dans les modèles, la situation conjugale des parents semble avoir un effet significatif sur l'aide apportée : les jeunes adultes dont les parents sont séparés recevraient ainsi une aide moins importante (Grobon, 2018 ; Wolff, 2012 ; Le Pape & Tenret, 2016). Les études américaines d'Aquilino (1994 ; 2005) sur ces questions conduisent toutefois à interpréter ces résultats avec prudence : les nouvelles configurations familiales, la présence de beaux-parents, ou/et de demi-frères -sœurs, semblent ainsi plus décisives que la seule séparation, de même que la nature des arrangements familiaux entre le père et la mère biologique influe sur l'aide donnée.

L'origine ethnique des parents est enfin un déterminant présent dans la littérature américaine : les jeunes adultes afro-américains ou asiatiques sont plus aidés que les jeunes hispaniques (Hardie & Seltzer, 2016 ; Siennick, 2011). Les montants monétaires seraient plus élevés parmi les asiatiques, alors que l'intensité pratique – mesurée par les aides matérielles et les coups de main ponctuels – serait privilégiée chez les

afro-américains. On retrouve ici la variabilité culturelle des systèmes d'échange dans la parenté, qui s'organisent différemment selon l'origine des familles (Ghasarian, 1996).

1.2. L'effet du cycle de vie du jeune adulte

S'inscrivant dans un processus d'accompagnement du jeune vers l'âge adulte, l'aide parentale varie en fonction de la position du jeune dans le cycle de vie. Dans l'ensemble, l'aide parentale décroît au fur et à mesure que le jeune avance en âge, mais certains événements biographiques du jeune peuvent accélérer ou ralentir ce mouvement. Pendant les études, l'aide financière que reçoivent les jeunes de leurs parents varie selon la formation suivie ou le cycle d'étude : elle est ainsi plus fréquente en classe préparatoire aux grandes écoles mais d'un montant supérieur pour les étudiants en master ou école d'ingénieur (Wolff, 2012 ; Le Pape & Tenret, 2016 ; Lièvre, 2018). Après leurs études les jeunes sont, dans l'ensemble, moins aidés, comme après une mise en couple, ou la naissance d'un enfant (Grobon, 2018). L'effet de la décohabitation (départ du domicile parental) est assurément la situation la plus complexe à évaluer : elle pose de manière particulièrement aiguë le problème de définition du périmètre de l'aide. En effet, quand le jeune vit chez ses parents, il ne paie pas de loyer et dispose de services et de biens au sein du domicile parental, sans pour autant mettre en commun ses ressources. Vivre chez ses parents peut ainsi être vu comme une subvention à la consommation du jeune (Laferrère, 2005), que certains travaux récents ont intégré dans la mesure du niveau de vie des 18-24 ans (Castell & Grobon, ce numéro). L'effet du sexe n'est quant à lui pas univoque : plusieurs travaux relèvent que les jeunes femmes sont généralement moins aidées financièrement par leurs parents (Wolff, 2012 ; Le Pape & Tenret, 2016) mais ont davantage de contacts et d'aides pratiques que les jeunes hommes (Wolff, 2010). Toutefois, ces résultats ne sont pas confirmés par les données de l'ENRJ. Les jeunes femmes de 18 à 24 ans reçoivent plus fréquemment une aide et d'un montant supérieur (Grobon, 2018).

1.3. Les relations et les sentiments sont-ils des déterminants de l'aide financière ?

Les nouvelles perspectives ouvertes par la littérature américaine

La littérature américaine s'intéresse particulièrement à la nature des relations parents-jeunes et à ses effets sur les transferts intergénérationnels,

au-delà des déterminants que constituent les caractéristiques sociodémographiques des jeunes et de leurs parents. Une présentation succincte des principales conclusions de ces publications américaines n'est donc pas dénuée de sens car, en France comme aux États-Unis, les parents sont fortement investis dans l'éducation et le financement des études de leur enfant (Charles *et al.*, 2019).

Des recherches, menées notamment à partir d'un suivi longitudinal des jeunes, montrent ainsi qu'il existerait une corrélation positive entre le fait d'être aidé et la proximité relationnelle avec ses parents, même si les effets de l'aide ne sont pas démêlés d'autres caractéristiques propres au jeune, telles que sa situation d'activité, sa situation matrimoniale et la cohabitation avec ses parents (Kirkpatrick Johnson, 2013). Cet effet positif s'observe également dans d'autres travaux mobilisant une mesure plus subjective de la proximité, à travers la perception qu'a le jeune de sa relation avec ses parents : par exemple, Goldscheider *et al.* (2001) montrent que plus la qualité perçue de la relation mère-enfant est bonne, plus les attentes d'une aide seront fortes. Swartz *et al.* (2011) apportent une distinction supplémentaire en intégrant la relation avec le père, qu'ils distinguent de la relation à la mère. Selon cette étude, être proche de sa mère à 24 ans augmente pour le jeune la probabilité de recevoir un soutien économique, mais cela n'est pas vérifié pour le père. Le soutien non-économique, défini dans cette étude par le fait de cohabiter avec ses parents, est également plus fréquent lorsque les relations avec la mère sont bonnes. À l'inverse, être proche de son père aurait toute chose égale par ailleurs un effet négatif sur la probabilité pour le jeune de recevoir cette aide non financière. Lorsque les parents sont séparés, une bonne qualité des relations avec les enfants rapprocherait l'aide octroyée aux jeunes adultes de celle des jeunes dont les parents ne sont pas séparés (Amato *et al.*, 1995).

De manière générale, les articles sociologiques américains, comparés aux travaux français, explorent davantage les motivations de l'aide parentale. Nature de la relation et sentiments affectifs, mais aussi normes parentales éducatives (sentiment de responsabilité parentale, devoir de transmission d'un patrimoine, etc.), volonté de pérenniser les relations filiales dans un contexte de fragilité des unions conjugales, attente de réciprocité, investissement sur l'enfant et dans sa réussite, etc., les pistes d'explications de l'aide apportée par les parents que l'on peut trouver dans

la littérature américaine sont particulièrement nombreuses (Silverstein *et al.*, 1995 ; Fingerman *et al.*, 2009 ; Swartz, 2009). Toutefois, tels qu'ils sont utilisés dans ces travaux, les indicateurs sur les relations agrègent de nombreuses dimensions, en confondant souvent qualité et intensité relationnelles, et rares sont les études qui permettent de les distinguer.

2. Intensité et qualité de la relation des jeunes avec leurs parents

Avec l'entrée dans l'âge adulte, les relations familiales évoluent et la plupart des recherches menées sur ce sujet étudient comment se reconfigure la relation parent-enfant suivant le départ du domicile familial de l'enfant (Bozon & Villeneuve-Gokalp, 1995). Elles insistent sur les tensions générées par l'acquisition d'une autonomie juvénile, qui ne s'accompagne pas nécessairement d'une indépendance financière vis-à-vis des parents (Maunaye & Molgat, 2003). Pour autant l'analyse des relations entre parents et enfants ne peut se résumer à cette dichotomie autonomie/indépendance : l'étude de l'intensité et de la qualité de la relation révèle au contraire toute une palette de relations influencées par les caractéristiques du jeune et de ses parents.

2.1. L'intensité des relations avec les parents : des contacts socialement variés et des effets genrés

Mesurer l'intensité relationnelle, c'est-à-dire la fréquence des contacts « physiques » et « médiatisés » (téléphone, SMS, etc.), nécessite de distinguer les cohabitants – qui, par définition, voient leurs parents tous les jours ou presque et pour lesquels la fréquence des contacts physiques n'a pas été demandée – des non-cohabitants. En moyenne, les contacts physiques entre les jeunes non-cohabitants et leurs parents sont assez réguliers (tableau 1) : 19 % des jeunes interrogés dans l'enquête déclarent voir leurs parents tous les jours ou plusieurs fois par semaine et 30 % d'entre eux déclarent des contacts réguliers (tous les week-ends). Néanmoins, près d'un dixième des jeunes interrogés ne voient leurs parents que rarement ou jamais, ou déclarent ne plus avoir de contacts avec eux.

Les contacts du week-end (qualifiés ici de « réguliers ») sont plus fréquents chez les jeunes en études (39 % des jeunes étudiants contre 19 % des jeunes en emploi), et chez les plus jeunes : 47 % des 18-20 ans déclarent avoir des contacts réguliers avec leurs parents contre 24 % des 21-22 ans et 18 % des 22-24 ans. Même s'ils disposent d'un logement autonome,

Tableau 1– Intensité relationnelle mesurée par la fréquence des contacts physiques

En %

	Fréquence des contacts (visites) entre le jeune et ses parents				
	Contact quotidien (tous les jours ou plusieurs fois par semaine)	Contact régulier (uniquement le week-end)	Contact occasionnel (au moins une fois par mois)	Contact ponctuel	Absence de contact ou de relation
Ensemble	19	30	26	17	9
Homme	14	33	26	19	9
Femme	22	28	26	15	8
<i>Tranche d'âge</i>					
18-20 ans	11	47	21	13	7
21-22 ans	19	24	30	20	7
22-24 ans	25	18	26	18	12
<i>Statut d'activité</i>					
Études	9	39	25	20	7
Emploi	32	19	29	11	9
Chômage ou inactivité	37	12	22	13	17

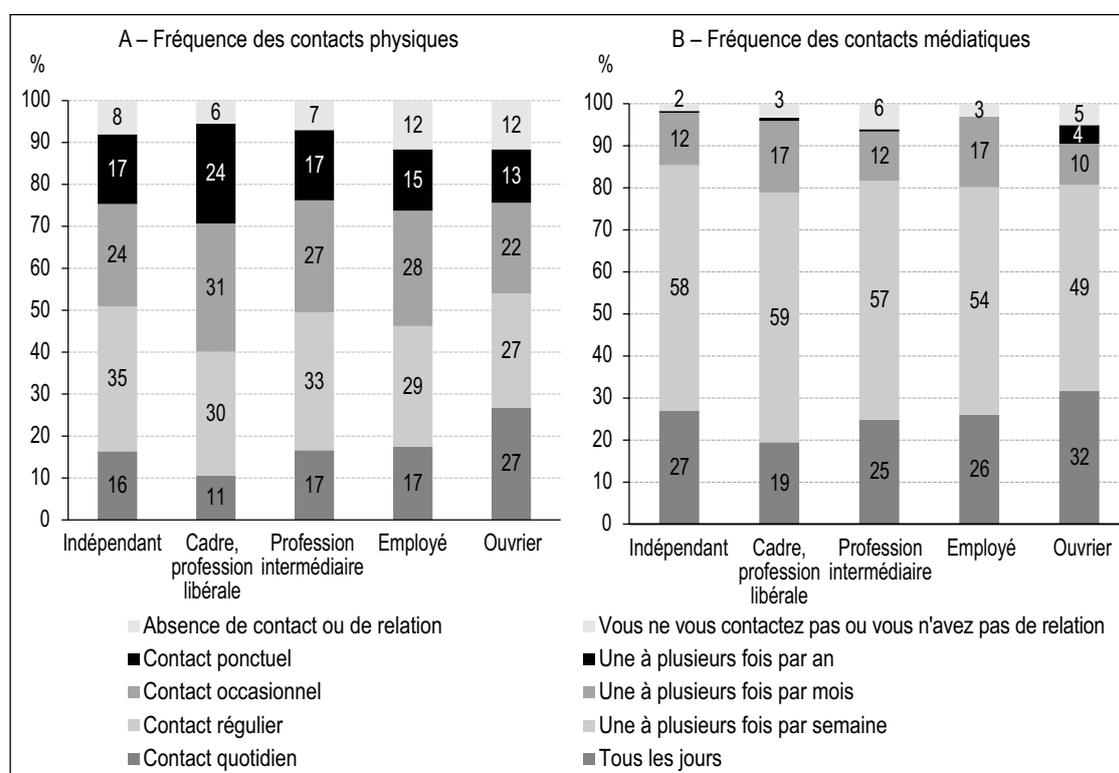
Lecture : 19 % des jeunes adultes non-cohabitants ont des contacts quotidiens avec au moins l'un de leurs parents.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans non-cohabitants et résidant en France, dont les deux parents sont en vie.

ces jeunes qui profitent des week-ends pour rentrer chez leurs parents sont dans cette situation d'« entre-deux » appelée parfois semi-cohabitation (Castell *et al.*, 2016). Les jeunes femmes se distinguent des jeunes hommes par davantage de contacts quotidiens avec leurs parents (22 % contre 14 %), mais une fréquence moindre de contacts réguliers (28 % contre 33 %). Pour les chômeurs ou inactifs, le contact quotidien est la modalité la plus fréquente (37 %), comme pour les jeunes en emploi (32 %), mais l'absence de contact est environ deux fois plus fréquente que pour les jeunes en études ou en emploi (17 % contre respectivement 7 % et 9 %). Pour ces jeunes chômeurs ou inactifs, la situation professionnelle, qui s'inscrit souvent dans la continuité d'un parcours scolaire difficile, induit des tensions avec les parents, comme d'ailleurs des tensions familiales peuvent engendrer échec scolaire et une situation de chômage ou d'inactivité. La taille de la fratrie ne semble pas jouer sur les contacts avec les parents à cet âge de la vie, à la différence de ce qui est observé pour l'ensemble de la population (Régnier-Loilier, 2012).

L'intensité de la relation varie également avec les caractéristiques des parents. En effet, les contacts sont d'autant plus fréquents que les parents occupent des positions sociales moins favorisées : les jeunes dont les parents exercent une profession intermédiaire, d'employé, ou surtout d'ouvrier, les voient plus fréquemment que lorsque l'un des parents est cadre ; toutefois, c'est également dans les milieux populaires que l'on observe le plus fréquemment une absence de contacts physiques avec les parents (figure I). Ce résultat apparemment paradoxal s'explique par la relation particulière des jeunes avec leurs parents dans les milieux populaires : la famille y constitue un « ancrage », qui permet de faire face aux difficultés du quotidien et qui se traduit par une sociabilité familiale accrue. À l'inverse, les jeunes privés de cet « ancrage » sont plus souvent dans des situations de ruptures familiales que dans les autres milieux sociaux (Faure & Le Dantec, 2017). Ces résultats sont du même ordre si l'on prend en compte le niveau de diplôme du père ou de la mère : plus ils sont élevés, moins les relations sont régulières ou quotidiennes.

Figure I – Origine sociale et intensité relationnelle avec au moins un des parents



Note : les résultats présentés correspondent à la CSP du père, ils sont comparables avec celle de la mère. La fréquence de contact la plus importante entre le père et la mère a été retenue.

Lecture : 27 % des jeunes adultes non-cohabitants dont le père est ouvrier ont des contacts physiques quotidiens avec au moins un de leurs parents. 32 % des jeunes adultes non-cohabitants dont le père est ouvrier ont des contacts médiatisés quotidiens avec au moins un de leurs parents.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans non-cohabitants et résidant en France, dont les deux parents sont en vie.

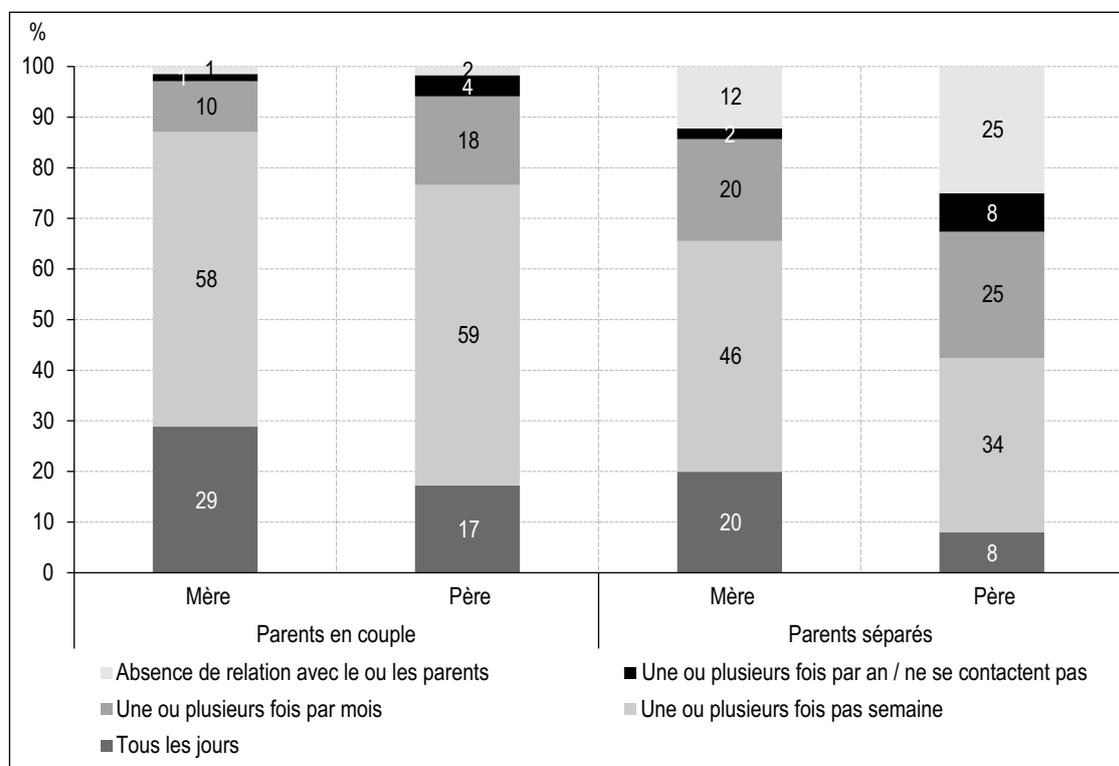
Mesurée à travers les contacts médiatisés, l'intensité relationnelle présente la même variabilité sociale. En particulier, l'origine sociale et le diplôme des parents jouent dans le même sens pour les contacts médiatisés et physiques : les contacts sont plus fréquents, qu'ils soient médiatisés ou *de visu*, dans les milieux populaires, particulièrement chez les enfants d'ouvriers et chez les parents les moins diplômés (figure I). Cela semble contredire l'idée que les contacts médiatisés (téléphone, SMS, etc.) viendraient compenser l'absence de contacts physiques. Ce résultat confirme également les résultats de recherches montrant que le sens donné par les jeunes à la relation avec leurs parents varie selon leur origine sociale. Selon Bidart & Pelissier (2007) par exemple, les jeunes issus de milieux populaires présentent moins que ceux des classes moyennes et supérieures la relation à leurs parents sur un mode « électif ». En effet, ces contacts (physiques ou médiatisés) sont plus souvent présentés comme une contrainte ou une obligation, ce qui explique leur caractère plus fréquent.

La question de l'ENRJ portant sur les contacts médiatisés distingue les contacts des jeunes

non-cohabitants avec leur père et avec leur mère. Cette distinction est importante, dans la mesure où les travaux sociologiques montrent une asymétrie du rôle des pères et des mères dans les relations familiales, les mères faisant souvent le lien avec l'ensemble des membres de la famille, et notamment entre les pères et les enfants (Déchaux, 2009). Quand les parents se séparent, la nature des relations parents-enfants change également. La séparation est une source de rupture des liens avec leur père pour un jeune adulte sur quatre (Bellidenty, 2018). Cette faiblesse des contacts des enfants de parents séparés – notamment avec les pères – intervient particulièrement après la majorité (Régnier-Loilier, 2013).

Dans l'ENRJ, on constate bien en effet à la fois une asymétrie des contacts médiatisés avec le père et la mère, ainsi que des différences si les parents sont en couple ou séparés (figure II). On observe que, dans l'ensemble, les contacts sont plus fréquents avec les mères qu'avec les pères, puisque quand les parents sont en couple, 29 % des jeunes déclarent avoir des contacts médiatisés quotidiens avec leur mère contre 17 % avec leur père. Quand les parents sont séparés, ces contacts

Figure II – Intensité relationnelle entre parents et jeunes non-cohabitants (contacts médiatisés)



Lecture : 29 % des jeunes adultes non-cohabitants ont des contacts médiatisés quotidiens avec leur mère quand elle vit toujours en couple avec leur père, et 17 % ont des contacts médiatisés quotidiens avec leur père.
 Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans non-cohabitants et résidant en France, dont les deux parents sont en vie.

médiatisés sont moins fréquents, notamment avec les pères : 25 % des jeunes déclarent n'en avoir aucun avec leur père (seulement 2 % lorsque les parents sont en couple), moins de la moitié ont un contact médiatisé au moins une fois dans la semaine, et seuls 8 % des contacts quotidiens.

Ces contacts sont par ailleurs différents selon le sexe du jeune, en lien avec le sexe du parent concerné. L'analyse des contacts quotidiens et hebdomadaires (figure III) montre que les jeunes femmes ont, de manière générale, davantage de contacts quotidiens (tous les jours) ou fréquents (une à plusieurs fois par semaine), quel que soit le parent, hormis avec le père quand les parents sont séparés. Les jeunes hommes ont également des contacts plus fréquents avec leur mère qu'avec leur père, même si ces contacts quotidiens sont, dans l'ensemble et en comparaison avec leurs homologues féminines, moins fréquents.

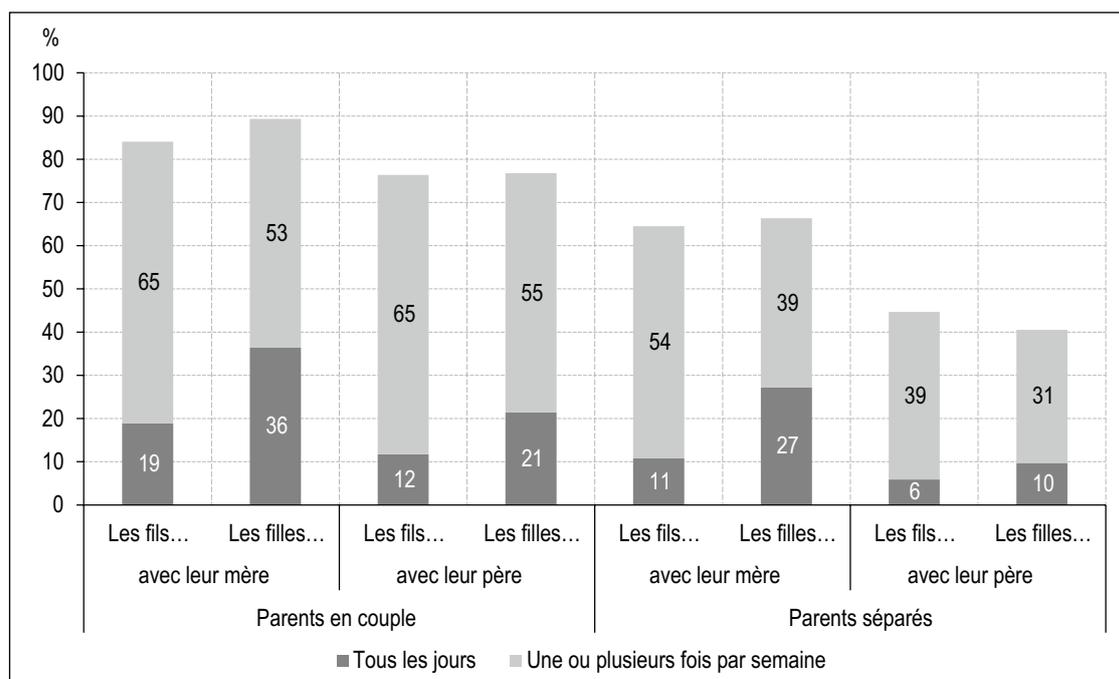
2.2. La qualité de la relation est différente avec les pères et avec les mères

Globalement, les jeunes n'évoquent pas de problème particulier dans les relations avec leurs parents : en effet, plus de 70 % des jeunes déclarent ne pas avoir de problème particulier

dans la relation avec leur père ou avec leur mère, et ce pourcentage s'élève à plus de 86 % des jeunes quand est mesurée l'absence de tension déclarée avec au moins un parent (figure IV-A). Toutefois, il existe parfois des tensions avec au moins l'un de ses parents : quatre jeunes sur dix sont dans cette situation. Ces tensions sont alors plutôt avec le père qu'avec la mère.

Les relations sont meilleures quand les jeunes n'habitent plus avec leurs parents : 15 % des jeunes cohabitants contre seulement 9 % des non-cohabitants indiquent qu'« il y a de temps en temps des tensions » avec au moins un parent (figure IV-B). Cela suggère un effet pacificateur de la décohabitation sur les relations (Bidart & Pellissier, 2007). Dans l'ensemble de la population, les différences sont en revanche peu marquées entre les garçons et les filles alors que Bozon & Villeneuve-Gokalp (1994) observaient des différences significatives à l'âge de 18 ans, les filles étant plus enclines à déclarer des relations difficiles avec leurs parents. On peut penser que ces différences genrées s'estompent avec l'âge, ce qui rejoint ici l'hypothèse de ces auteurs. Par ailleurs, lorsque le jeune est au chômage, les situations de tension sont surreprésentées puisque près de 19 % d'entre eux déclarent qu'il y a de

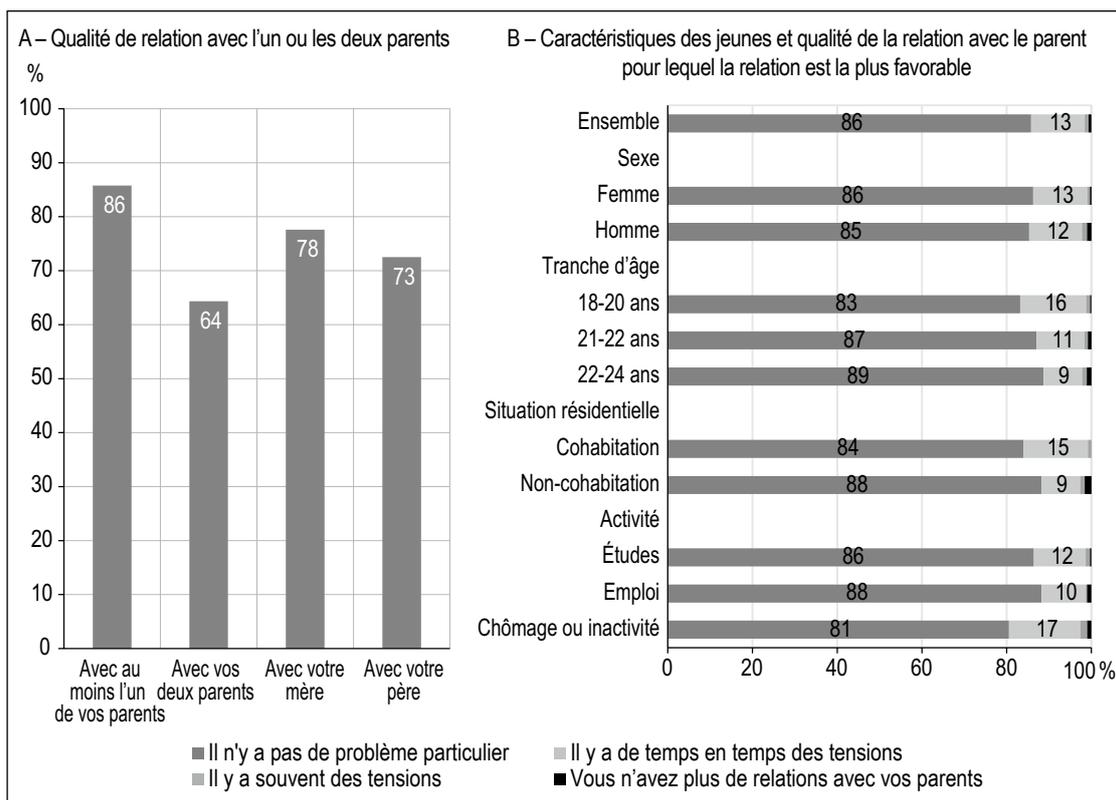
Figure III – Fréquence des contacts médiatisés des jeunes non-cohabitants avec leurs parents, par sexe



Lecture : 19 % des fils jeunes adultes non-cohabitants ont des contacts médiatisés quotidiens avec leur mère quand elle vit toujours en couple avec leur père. Les filles sont 36 % dans cette situation.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans non-cohabitants et résidant en France, dont les deux parents sont en vie.

Figure IV – Qualité de la relation mesurée par la fréquence des tensions



Lecture : 86 % des jeunes adultes déclarent n'avoir aucun problème particulier avec au moins l'un de ses parents. Ils sont toutefois seulement 64 % à ne pas avoir de problème particulier avec leurs deux parents. Les non-cohabitants sont 88 % à ne déclarer aucun problème particulier avec au moins l'un de leurs deux parents.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans résidant en France et dont les deux parents sont en vie.

temps en temps – voire souvent – des tensions avec au moins un parent. Enfin, plus le jeune avance en âge, plus il déclare fréquemment qu'il n'y a pas de problème particulier. Les caractéristiques de la famille modifient peu la qualité de la relation mesurée par la fréquence des tensions entre parents et enfants, qu'il s'agisse de la taille de la fratrie, du statut social ou encore du diplôme des parents.

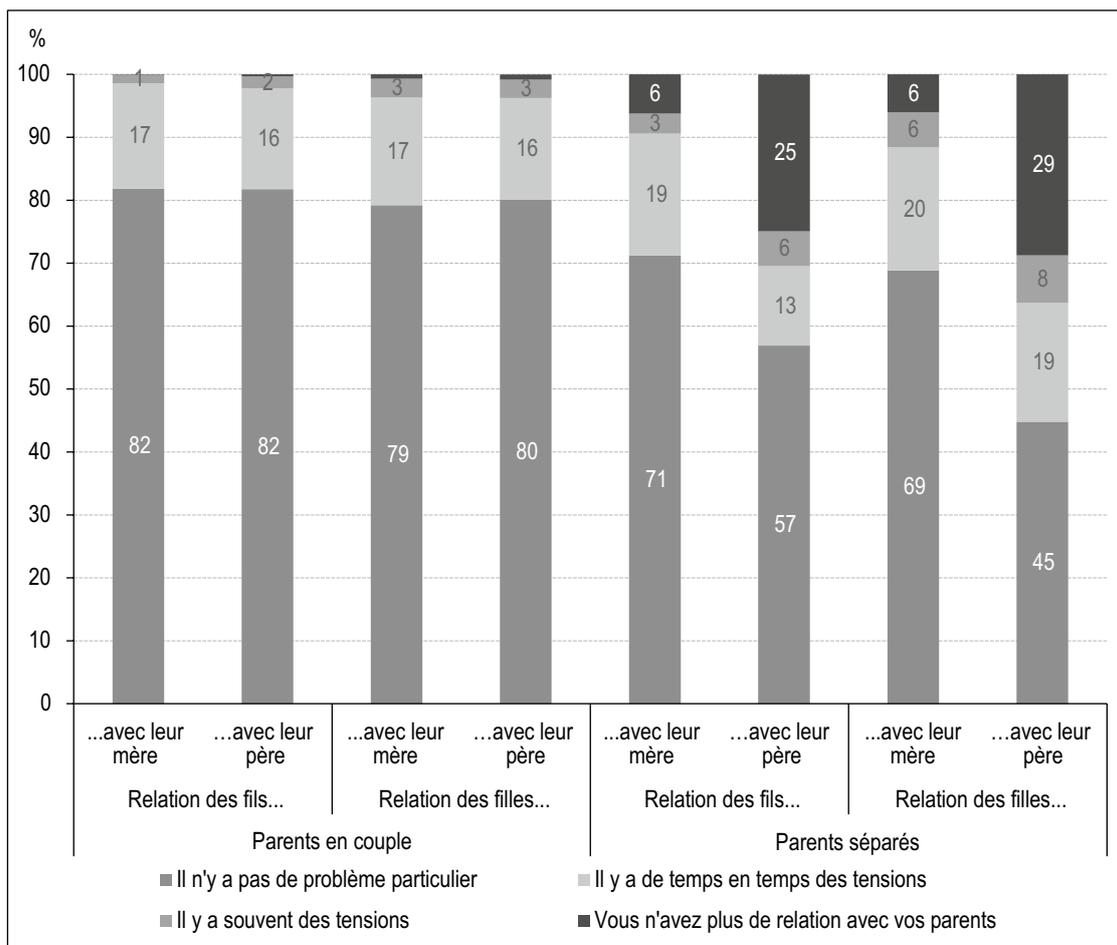
L'asymétrie de la qualité des relations avec le père et la mère, peu marquée lorsque les parents sont en couple, est au contraire flagrante dans le cas des parents séparés. Quand les parents sont séparés, un jeune sur trois déclare l'existence de tensions plus ou moins marquées avec sa mère, et près d'un jeune sur deux avec son père. En particulier, 27 % des jeunes adultes dont les parents sont séparés déclarent ne plus avoir de contact avec leur père, et seulement 6 % ne plus en avoir alors leur mère. Ces proportions sont presque nulles lorsque les parents sont en couple. Quand les parents sont séparés, ce sont particulièrement les filles qui déclarent des relations dégradées avec leur père (plutôt qu'avec

leur mère) : seules 45 % d'entre elles déclarent qu'il n'y a pas de tension avec leur père (contre 57 % des garçons), tandis qu'elles sont 29 % à ne plus avoir de relations avec lui et 27 % à déclarer l'existence de tensions plus ou moins marquées (figure V).

Au-delà d'éventuelles tensions, comment les jeunes qualifient-ils la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents ? Les jeunes interrogés s'avèrent dans l'ensemble très satisfaits de la relation avec leur mère ou leur père. En effet, le score moyen sur l'échelle de satisfaction qui leur était proposée est supérieur à 8 pour les relations avec la mère (que les jeunes soient cohabitants ou non-cohabitants) et supérieur à 7 pour les relations avec le père. Les plus satisfaits de la relation avec leurs parents sont les garçons, les jeunes en emploi et les jeunes dont les parents ont des niveaux de diplôme plus faibles ou dans les fractions populaires.

La satisfaction vis-à-vis de la relation varie avec le père et avec la mère, même lorsque les parents sont en couple : les jeunes, dans l'ensemble, se

Figure V – Qualité de la relation selon la situation conjugale des parents



Lecture : 45 % des filles déclarent n'avoir aucun problème particulier avec leur père quand leurs parents sont séparés.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans résidant en France et dont les deux parents sont en vie.

déclarent plus satisfaits de la relation avec leur mère (seulement 15 % ont déclaré un niveau de satisfaction inférieur à 8) que de la relation avec leur père (22 % ont déclaré un niveau inférieur à 8). Lorsque les parents sont séparés, l'asymétrie s'accroît entre le père et la mère : près de 58 % des jeunes déclarent un niveau de satisfaction inférieur à 8 concernant la relation avec leur père contre 27 % avec leur mère. Ce sont surtout les filles qui déclarent alors de faibles niveaux de satisfaction avec leur père : 32 % se déclarent insatisfaites contre 26 % des fils (figure VI). Elles sont près de six sur dix à déclarer une satisfaction vis-à-vis de la relation inférieure à la médiane.

Les relations familiales, mesurées par leur intensité et leur qualité, varient donc fortement selon les caractéristiques des jeunes et de leurs parents. Ces caractéristiques influencent-elles les aides que les jeunes reçoivent de leurs parents ?

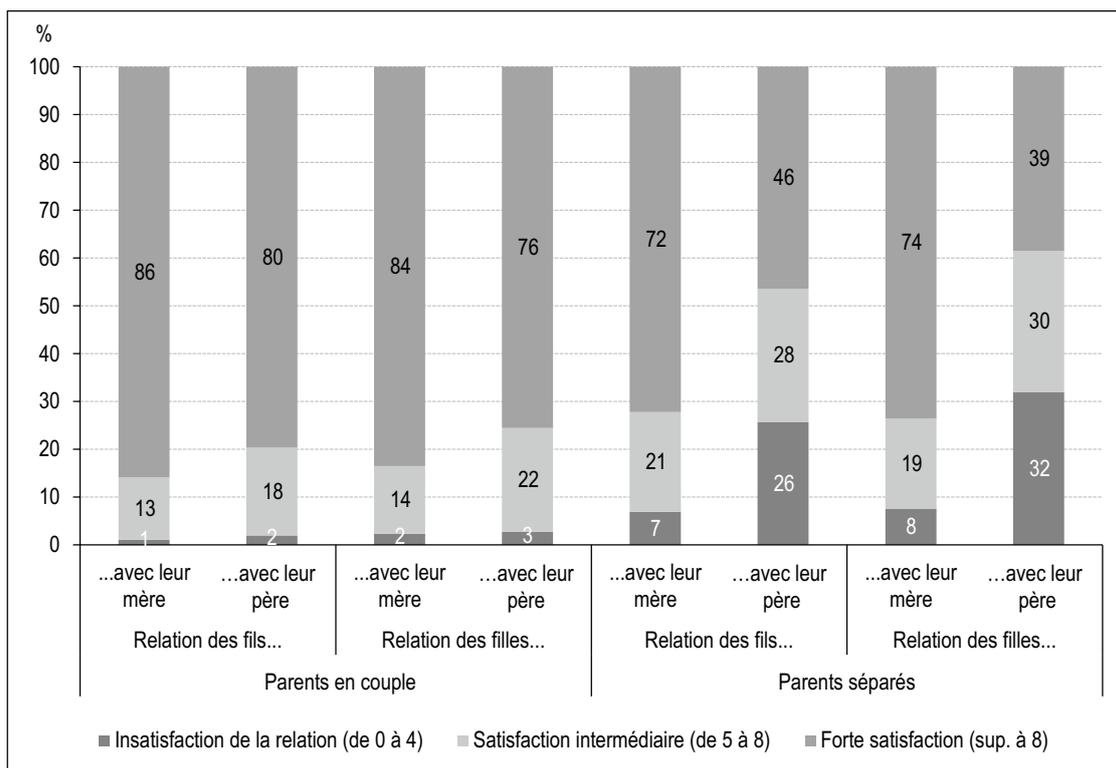
Les asymétries observées pour les relations entretenues avec le père et la mère ont-elles aussi une influence ?

3. Une analyse des déterminants des aides reçues

3.1. Le périmètre de l'aide parentale dans l'ENRJ

Les aides parentales régulières mesurées dans l'ENRJ sont extrêmement nombreuses (voir complément en ligne C2). Nous retenons exclusivement les versements monétaires réguliers comme variable à expliquer. Ces versements réguliers sont, parmi les aides monétaires déclarées, ceux dont on peut penser qu'ils sont les moins tributaires de la qualité ou de l'intensité des relations entretenues dans la famille et qu'ils

Figure VI – Satisfaction des jeunes vis-à-vis de leur relation avec leurs parents



Lecture : 32 % des filles dont les parents sont séparés déclarent ne pas être satisfaites de leur relation avec leur père.
 Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans résidant en France et dont les deux parents sont en vie.

sont davantage guidés par des considérations statutaires. En effet, les autres aides monétaires, plus ponctuelles et moins mécaniques, sont au contraire souvent conditionnées par une bonne entente familiale, les parents finançant au coup par coup des dépenses pour faire plaisir ou donner un « coup de pouce » à leur enfant.

Qu'il s'agisse de l'aide ou des relations, c'est le point de vue des jeunes qui est retenu dans l'article, parce que les variables relationnelles sont plus nombreuses et plus précises dans le questionnaire jeune que dans le questionnaire parent mais surtout afin de conserver dans l'analyse les jeunes dont l'un ou les deux parents n'ont pas répondu (voir complément en ligne C3).

3.2. Le statut résidentiel du jeune et le statut social de ses parents déterminent les aides reçues

Dans l'ensemble, 39 % des jeunes adultes perçoivent un versement monétaire de leurs parents qui s'élève, en moyenne, à 200 euros par mois. La probabilité d'être aidé financièrement varie selon les caractéristiques des jeunes,

notamment leur statut de cohabitation : 46 % les non-cohabitants perçoivent une aide financière régulière de leurs parents contre 35 % des cohabitants (tableau 2). Toutes choses égales par ailleurs³, les jeunes ne vivant plus chez leurs parents ont une probabilité plus forte de recevoir un versement financier régulier que ceux vivant toujours au domicile parental (tableau 3). Outre le statut de cohabitation, d'autres déterminants « classiques » de l'aide parentale ont des effets significatifs sur la probabilité d'être aidé : les plus jeunes, les étudiants, et les femmes sont plus fréquemment aidés financièrement par leurs parents.

Le montant de l'aide financière reçue varie également de manière importante selon la situation des jeunes. En particulier, les jeunes non-cohabitants déclarent percevoir des montants plus importants, avec des versements monétaires réguliers de 290 euros mensuels en moyenne lorsque les parents sont en couple contre 120 euros pour

3. L'approche économétrique et l'ensemble des modèles détaillés de l'article sont décrits dans les compléments en ligne C4 et C5.

les jeunes vivant toujours chez leurs parents. Ces différences perdurent, une fois l'effet des autres variables contrôlé : les jeunes non-cohabitants perçoivent ainsi, toutes choses égales par ailleurs, un versement financier régulier plus

élevé de 131 euros par rapport aux cohabitants. Également, les jeunes en emploi, au chômage ou inactifs reçoivent un montant d'aide significativement moins important que celui reçu par les jeunes toujours en études (tableau 2).

Tableau 2 – Versements monétaires réguliers des parents aux jeunes adultes

	Part de jeunes bénéficiaires (en %)				Montant moyen mensuel de l'aide pour les bénéficiaires (en euros)			
	Parents en couple	Parents séparés			Parents en couple	Parents séparés		
		Ensemble	Versement de la mère	Versement du père		Ensemble	Versement de la mère	Versement du père
Ensemble	39	38	28	22	200	200	150	170
Caractéristiques des jeunes adultes								
Cohabitant	35	34	28	16	120	120	100	100
Non-cohabitant	46	43	29	29	290	290	210	210
Femme	41	42	30	24	200	210	160	170
Homme	38	34	26	19	210	200	140	170
<i>Tranche d'âge</i>								
18-20 ans	52	47	37	27	160	170	130	130
21-22 ans	37	39	29	22	270	250	170	230
23-24 ans	22	23	15	14	270	210	180	190
<i>Situation d'activité</i>								
Études	61	60	47	37	220	220	170	180
Emploi	9	12	7	7	130	180	104	160
Chômage ou inactivité (hors études)	25	28	20	11	160	130	100	130
Nombre de frères et sœurs								
Aucun	45	44	36	27	230	190	130	150
Un frère ou une sœur	43	41	28	27	210	230	180	190
Deux frères ou sœurs	40	39	30	23	210	200	150	170
Plus de deux frères ou sœurs	31	32	26	15	180	170	130	150
Catégorie socioprofessionnelle des parents (le père si les parents sont en couple)								
Indépendant	43	35	22	20	220	200	200	200
Cadre, profession libérale	66	61	54	40	250	230	190	180
Profession intermédiaire	40	41	41	26	200	230	190	170
Employé	31	37	21	18	180	170	100	140
Ouvrier	25	25	19	12	140	150	80	140
Situation financière des parents perçue par le jeune								
Ne peuvent pas y arriver sans faire de dettes ou y arrivent difficilement	27	33	21	13	200	170	132	104
C'est juste, doivent faire attention	35	41	33	31	170	200	152	129
Ça va	43	40	35	29	210	210	158	202
Plutôt ou vraiment à l'aise	53	51	50	36	250	240	165	207

Note : les montants sont arrondis à la dizaine.

Lecture : 39 % des jeunes adultes dont les parents sont en couple reçoivent un versement monétaire. Pour les parents en couple qui aident ce versement est en moyenne de 200 euros mensuels. 38 % des jeunes dont les parents sont séparés reçoivent un versement monétaire d'au moins l'un des parents. Ils sont 28 % à recevoir des versements de leur mère et 22 % à en recevoir de leur père. Les mères versent 150 euros contre 170 euros pour les pères. En moyenne, les jeunes de parents séparés reçoivent 200 euros par mois.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans résidant en France et dont les deux parents sont en vie.

Tableau 3 – Probabilité de recevoir un versement monétaire régulier des parents et montant de cette aide (régressions)

Variables explicatives	Ensemble des jeunes		Non-cohabitants	
	Probabilité de recevoir (PROBIT)	Montant de l'aide reçue (TOBIT - var-log)	Probabilité de recevoir (PROBIT)	Montant de l'aide reçue (TOBIT - var-log)
<i>Caractéristiques du jeune adulte</i>				
<i>Statut de cohabitation</i>				
Cohabitant	réf.	réf.		
Non-cohabitant	0.19***	131.39***		
<i>Sexe</i>				
Femme	0.11*	3.39	-0.01	14.88
Homme	réf.	réf.	réf.	réf.
<i>Tranche d'âge</i>				
18-20 ans	réf.	réf.	réf.	réf.
21-22 ans	-0.16**	75.54***	-0.2**	76.1***
23-24 ans	-0.52***	61.06***	-0.69***	25.73
<i>Statut d'activité</i>				
Études	réf.	réf.	réf.	réf.
Emploi	-1.3***	-47.52**	-1.26***	-90.72***
Chômage ou inactivité	-0.51***	3.02	-0.49***	-16.81
<i>Statut conjugal</i>				
En couple (cohabitant ou non)	réf.	réf.	réf.	réf.
Pas en couple	0.04	16.03*	0.22***	10.88
<i>Taille de l'unité urbaine de résidence</i>				
Zone rurale	0.07	-9.51	0.29***	-3.67
Petites villes (2 000 à 20 000 hab.)	0	6.98	0.13	20.85
Villes moyennes (20 000 à 100 000 hab.)	-0.08	-13.06	-0.03	11.99
Grandes et très grandes villes (100 000 à 1 000 000 hab.)	réf.	réf.	réf.	réf.
Paris et son agglomération	0.06	22.13*	0.05	9.14
Montant des ressources hors aide parentale (en log)	0.00	0.81	0.00	-4.99
<i>Caractéristiques des parents et de la famille</i>				
<i>Catégorie socioprofessionnelle du père</i>				
Cadre	0.4***	24.3**	0.56***	23.89
Profession intermédiaire	0.08	18.78*	0.25**	19.26
Agriculteur	0.21**	33.87***	0.41***	41.4**
Ouvrier ou employé	réf.	réf.	réf.	réf.
<i>Diplôme de la mère</i>				
Aucun ou inférieur au baccalauréat	réf.	réf.	réf.	réf.
Baccalauréat	0.19**	20.76*	0.28***	47.55***
Bac+2	0.4***	20.58*	0.34***	44.91**
Bac+3 et supérieur	0.55***	55.35***	0.64***	87***
Montant des ressources parentales (en log)	0.25***	35.56***	0.26***	60.15***
<i>Situation conjugale des parents</i>				
En couple	réf.	réf.	réf.	réf.
Séparés ou divorcés	0.21***	39.90***	0.46***	68.56***
<i>Taille de la fratrie</i>				
Aucun frère et sœur	0.14	-9.95	0.2	19.29
Un frère ou sœur	réf.	réf.	réf.	réf.
Deux frères et sœurs	-0.09	-18.72**	-0.12	-45.04***
Trois frères et sœurs et plus	-0.18**	-18.23*	-0.54***	-41.12** →

Tableau 3 (suite)

Variables explicatives	Ensemble des jeunes		Non-cohabitants	
	Probabilité de recevoir (PROBIT)	Montant de l'aide reçue (TOBIT - var-log)	Probabilité de recevoir (PROBIT)	Montant de l'aide reçue (TOBIT - var-log)
Intensité et qualité des relations				
Qualité de la relation				
... mesurée par le caractère non conflictuel de la relation				
Il n'y a pas de problème particulier	réf.	réf.	réf.	réf.
Il y a de temps en temps des tensions	0.05	-11.47	-0.02	-12.67
Il y a souvent des tensions	-0.47*	14.53	0.05	54.15
... mesurée par la qualité ressentie de la relation (échelle de 0 à 10)				
	0.02	7.04**	0.04	13.92***
Intensité de la relation (pour les non-cohabitants)				
... mesurée par les contacts physiques ^(a)				
Contact quotidien			-0.34***	-23.98
Contact régulier			réf.	réf.
Contact occasionnel			0.13	6.16
Contact ponctuel			0.26*	41.99*
Contact rare			0.35	34.01
... mesurée par les contacts médiatisés				
Tous les jours			réf.	réf.
Une à plusieurs fois par semaine			-0.33***	-0.324
Une à plusieurs fois par mois			-0.13	-17.19
Une à plusieurs fois par an			-0.48	-110.3
Indicatrice de service(s) rendu(s) par les parents (lessive, garde d'enfants, etc.)			0.00	-39.42**
Log vraisemblance	-2 179	-15 448	-969	-7 458
Chi2 (degrés de liberté) / Test de Fisher (degrés de liberté) pour le Tobit	925(26)***	34(26, 5 200)***	648(33)***	20(33, 2 874)***
Pseudo R2	0.29	0.06	0.35	0.07
Nombre d'observations	5 226		2 907	

^(a) le parent avec lequel le jeune a le plus de contacts physiques.

Note : * le coefficient est significatif au seuil de 10 % ; ** au seuil de 5 % ; *** au seuil de 1 %.

Lecture : le fait d'être en emploi plutôt qu'en études diminue la probabilité de recevoir un versement monétaire de ses parents. Par rapport aux jeunes en études les montants versés, quand le jeune bénéficie d'une aide, sont de 70 à 50 euros inférieurs.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans résidant en France, dont les deux parents sont en vie et ayant toujours des relations avec au moins un parent.

S'ils sont moins souvent aidés, les 21-22 ans perçoivent un montant d'aide supérieur, dans l'ensemble, à celui reçu par les 18-20 ans. Enfin, les jeunes femmes bénéficient plus souvent, dans l'ensemble, d'un versement monétaire régulier de la part de leurs parents, et le montant de ces versements est supérieur à celui reçu par les jeunes hommes.

Les caractéristiques des parents influencent également tant la probabilité pour ces derniers de verser une aide financière que le montant de celle-ci. Les enfants de cadres et de professions libérales sont ainsi ceux qui reçoivent le plus fréquemment des

versements monétaires réguliers : 66 % des fils et filles de cadres (parents en couple) reçoivent une aide financière mensuelle contre 25 % des fils et filles d'ouvriers (cf. tableau 2). L'aide augmente également en fonction du revenu disponible des parents⁴, confirmant des résultats « classiques » (figure VII). La part des jeunes qui bénéficient d'un versement monétaire est ainsi doublée entre le premier et cinquième quintile de revenu

4. Le revenu disponible est issu des appariements socio-fiscaux. Pour les parents non-répondants le revenu disponible a été imputé par l'équipe conceptrice de l'enquête (voir complément en ligne C1).

disponible⁵ et le montant progresse d'environ 100 euros, quand les parents sont en couple. Pour les parents séparés, la part de jeunes recevant une aide de leur père est plus que doublée entre le premier et le cinquième quintile et presque triplée pour les aides reçues des mères, tandis que le différentiel de montant versé selon le parent varie de 60 à 80 euros.

Ces différents résultats sont confirmés une fois contrôlées les autres caractéristiques. En effet, la probabilité d'être aidé par les parents et le montant de cette aide sont d'autant plus élevés que les parents sont dans une position favorisée, que cette dernière soit mesurée par le montant des ressources, le diplôme de la mère ou encore la position sociale du père. En revanche, ce qui est assez attendu, l'aide apportée est négativement corrélée à la taille de la fratrie : plus les frères et sœurs du jeune interrogé sont nombreux, moins ce dernier déclare percevoir des aides de ses parents (et les montants sont moins élevés).

Avoir des parents séparés se traduit, à autres caractéristiques semblables, par un montant d'aide plus élevé et une probabilité plus fréquente d'être aidé. Ce résultat, mis en évidence à partir

des données de l'ENRJ, n'est pas classique dans la littérature, qui fait généralement état d'un effet plutôt inverse (Wolff, 2012 ; Le Pape & Tenret, 2016 ; Grobon, 2018). Cet effet positif est vraisemblablement lié à la variable expliquée, les versements monétaires, qui incluent dans l'ENRJ, les pensions alimentaires⁶. En tenant compte, dans un modèle non présenté ici, des autres aides financières régulières⁷ souvent plus présentes pour les jeunes dont les parents sont en couple, cet effet devient négatif.

3.3. Les versements monétaires, une façon de monnayer l'absence ?

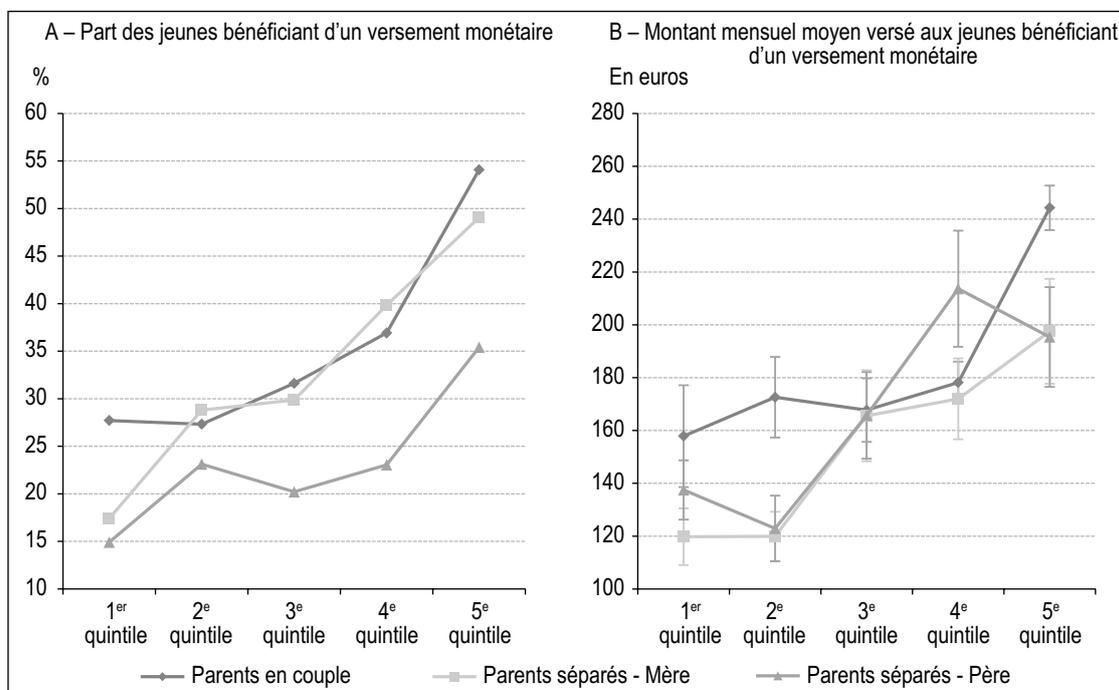
La qualité et l'intensité déclarées des relations familiales modifient également le fait de bénéficier d'une aide comme son montant. Ainsi, seuls 23 à 25 % des jeunes ayant déclaré un faible

5. Afin de ne pas alourdir la rédaction, on désigne par n^e quintile de revenu les jeunes dont le revenu disponible des parents est compris entre les (n-1)^e et le n^e quintile de revenu disponible.

6. 5 % des jeunes dont les parents sont séparés perçoivent directement la pension alimentaire.

7. Comme le financement d'un logement directement par les parents, des courses, des loisirs, etc. (voir complément en ligne C2 pour la liste des autres aides régulières).

Figure VII – Revenu disponible du ménage des parents et versements réguliers monétaires



Notes : les quintiles de revenu disponible sont calculés à partir de la distribution observée du revenu disponible des ménages de parents de jeunes adultes de 18-24 ans. Les intervalles de confiance sont représentés dans le graphe B.

Lecture : 28 % des jeunes adultes dont les parents sont en couple et du premier quintile de revenu disponible reçoivent un versement monétaire mensuel. Il est en moyenne de 160 euros en 2014.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans résidant en France et dont les deux parents sont en vie.

niveau de satisfaction pour qualifier la relation avec leurs parents (inférieur à 5) reçoivent une aide de ces derniers contre 38 % des jeunes satisfaits de la relation, lorsque les parents sont en couple (tableau 4). Dans le cas où les parents sont séparés, cette part est encore plus faible : en cas de mauvaise entente avec leur mère, 12 % des jeunes reçoivent un versement monétaire de celle-ci ; si cela concerne la relation avec leur père, seuls 9 % des jeunes sont aidés par celui-ci. Ces différences s'observent aussi sur le montant des versements monétaires. Les jeunes qui déclarent une absence de tension avec leurs parents (en couple) reçoivent en moyenne mensuelle 210 euros, tandis que ceux qui ne déclarent que des tensions occasionnelles reçoivent en moyenne 150 euros. De même, plus les jeunes se déclarent insatisfaits de la relation avec leurs parents, et plus les montants des versements diminuent.

Le lien entre aide financière reçue et contacts physiques avec les parents ne peut, lui, s'appréhender que pour les jeunes non-cohabitants (les autres étant *a priori* tous en contact quotidien). Ici, on observe l'inverse de ce qui a été noté pour la qualité de la relation : plus les contacts physiques sont fréquents entre les jeunes (non-cohabitants)

et leurs parents, et moins les montants d'aide reçus sont élevés. Ainsi, les jeunes déclarant des visites quotidiennes à leurs parents (en couple) perçoivent des versements mensuels s'élevant en moyenne à 200 euros contre 400 euros parmi ceux déclarant des visites ponctuelles. Le fait que les visites dispensent, en quelque sorte, les parents de donner de l'argent à leurs enfants peut sans doute s'interpréter comme la manifestation d'une « intensité de l'aide pratique » corrélée à l'intensité relationnelle : voir les enfants est l'occasion pour les parents d'apporter des aides de nature non monétaires ; au contraire, lorsque les visites sont plus rares, les parents compenseraient l'absence par un surplus d'aide monétaire (voir complément en ligne C6).

Toutes choses égales par ailleurs, le lien entre intensité et qualité des relations et fréquence (ou montant) de l'aide apportée par les parents aux jeunes se maintient. Si les variables statutaires demeurent significatives, l'introduction des variables relationnelles sur la qualité et l'intensité de la relation aux parents montrent que ces dernières font significativement varier l'aide. Ainsi, parmi l'ensemble des jeunes et toutes choses égales par ailleurs, l'aide reçue augmente de 7 euros (14 euros pour les jeunes

Tableau 4 – Versements monétaires réguliers des parents aux jeunes adultes et intensité et qualité des relations familiales

	Part de jeunes bénéficiaires (en %)				Montant moyen de l'aide pour les bénéficiaires (en euros)			
	Parents en couple		Parents séparés		Parents en couple		Parents séparés	
	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père
Qualité de la relation								
<i>Mesurée par le caractère non conflictuel de la relation</i>								
Il n'y a pas de problème particulier	39	39	30	28	210	210	160	170
Il y a de temps en temps des tensions	42	42	33	29	170	160	120	170
Il y a souvent des tensions	31	27	19	16	-	-	-	-
<i>Mesurée par la qualité ressentie de la relation</i>								
Insatisfaction de la relation (inf. à 5)	23	25	12	9	-	-	-	160
Satisfaction intermédiaire (de 5 à 8)	43	42	31	25	200	200	140	160
Forte satisfaction (sup. à 8)	38	38	29	30	210	210	160	180
Intensité de la relation mesurée par les contacts médiatiques (pour les non-cohabitants)								
Tous les jours	30	24	22	25	320	390	170	200
Une ou plusieurs fois par semaine	40	40	29	33	320	330	210	180
Une ou plusieurs fois par mois	45	42	23	21	420	330	150	220
Une ou plusieurs fois par an	-	32	17	7	-	-	-	-

Note : « - » : effectifs insuffisants. Les montants sont arrondis à la dizaine.

Lecture : 39 % des jeunes, dont les parents sont en couple, qui déclarent qu'il n'y a pas de tension ou de problème particulier avec le parent avec lequel la relation est la plus favorable, reçoivent un versement monétaire régulier de leurs parents. Ce versement est en moyenne de 210 euros. Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014 ; jeunes de 18 à 24 ans résidant en France, dont les deux parents sont en vie et ayant toujours des relations avec au moins un parent.

non-cohabitants) lorsque la satisfaction estimée de la relation augmente d'un point, sans que le sens de la relation soit univoque : le jeune pourrait percevoir d'autant plus d'argent que la qualité de la relation est bonne avec ses parents, ou être d'autant plus satisfait de la relation qu'il est aidé financièrement. Les modèles réalisés sur les jeunes non-cohabitants confirment également le lien négatif entre intensité de la relation et probabilité de percevoir une aide parentale pour le jeune. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les jeunes non-cohabitants ont une probabilité d'autant plus forte d'être aidés qu'ils ont des contacts physiques moins fréquents avec leurs parents. Ce résultat pourrait s'interpréter, on l'a vu, comme une manière, pour les parents, de « monnayer l'absence » et la perte de services non monétaires, entre autres, qu'elle représente. À l'opposé toutefois, la probabilité pour les jeunes non-cohabitants d'être aidés augmente avec la fréquence des contacts médiatisés : elle est notamment significativement moins élevée lorsque les contacts se font de manière hebdomadaire plutôt que quotidienne. Ainsi, les contacts téléphoniques peuvent ici s'interpréter comme un indice de proximité relationnelle entre le jeune et ses parents, qui apparaît comme un déterminant positif du soutien financier apporté par la famille aux jeunes adultes.

3.4. Entre principe d'aide inconditionnelle des pères et primauté relationnelle pour les mères

Si les parents sont en couple, l'effet des variables relationnelles est surtout visible pour les mères : des tensions fréquentes avec elles se traduisent par des versements monétaires réguliers moindres, si l'on compare à une situation sans tension (voir complément en ligne C5). Au contraire, les variables relationnelles ne semblent avoir aucun effet déterminant sur l'aide financière apportée par les pères quand ils sont en couple. Deux interprétations peuvent expliquer ces résultats. D'une part, plusieurs travaux ont mis en évidence que les hommes lient moins que les femmes l'aide apportée aux enjeux relationnels (Déchaux, 2012 ; Le Pape *et al.*, 2018a). Pour les hommes, l'aide familiale serait inconditionnelle (norme statutaire), et pas liée à la qualité de la relation entre l'aidant et l'aidé. Les femmes en revanche auraient une vision plus relationnelle de la famille, privilégiant la qualité des relations interindividuelles, sur laquelle elles annexeraient l'aide apportée. D'autre part, lorsque les parents sont en couple, ce sont le plus souvent les mères qui prennent en charge l'organisation pratique

des aides matérielles et financières apportées aux jeunes adultes et assurent le travail relationnel⁸ dans la famille (Bonvalet, 2003). Ainsi, quand les relations entre le jeune et son père sont difficiles, la mère a un rôle de médiation qui contribue à atténuer l'effet que ces tensions pourraient avoir sur l'aide apportée.

Lorsque les parents sont séparés, les variables relationnelles sont particulièrement significatives et ont un effet important (voir complément en ligne C5). L'existence de tensions entre le jeune et ses parents va avec une probabilité d'être aidé moindre, pour les mères comme pour les pères, et pour les enfants non-cohabitants la faible intensité des contacts médiatiques s'accompagne d'une aide financière réduite des mères et des pères. Pour l'ensemble des jeunes dont les parents sont séparés (cohabitants et non-cohabitants), la satisfaction quant à la relation entretenue avec leur père joue favorablement sur la probabilité de percevoir une aide financière, et son montant. On peut émettre l'hypothèse que si les variables relationnelles ont un effet significatif pour les pères en cas de séparation, c'est notamment parce qu'ils sont amenés à prendre à leur charge une partie du travail relationnel, assuré par leur ex-épouse avant leur rupture. Enfin, l'introduction dans le modèle d'une variable d'interaction entre l'origine sociale et les relations permet d'identifier une interaction significative sur la fréquence et le montant de l'aide apportée, seulement pour les pères séparés, entre la satisfaction de la relation et l'origine sociale (voir le tableau C5-II du complément en ligne C5). Pour les catégories populaires (les ouvriers et les employés) l'effet des relations serait encore plus important. Ce résultat va dans le sens d'autres résultats sur les effets de la séparation qui montrent que, dans les milieux populaires, les pères investissent d'autant plus leur fonction parentale (ici matérialisée par le fait d'aider financièrement son enfant) que les relations sont bonnes tandis que les pères des milieux supérieurs dissocient davantage ce qu'ils perçoivent comme leurs responsabilités parentales des enjeux affectifs de leur relation avec leur enfant (Unterreiner, 2018).

* *
*

8. Le travail relationnel désigne le fait de maintenir les liens entre les différents membres de la famille, notamment en faisant circuler les informations ou en mettant en relation les uns avec les autres. La plupart du temps, ce sont les femmes qui assurent ce travail relationnel et ont ainsi, un rôle de « kinkeeping » (Déchaux, 2009).

Les recherches sur les solidarités familiales ne se sont que très récemment intéressées à la dimension relationnelle des transferts intergénérationnels. Ici, les travaux américains font figure de précurseurs, même si les indicateurs mobilisés pour mesurer les relations familiales sont souvent limités. Inversement, des recherches sociologiques et anthropologiques se sont intéressées à la place de l'argent dans la famille et à ce que ces transferts révèlent des relations familiales d'un point de vue essentiellement qualitatif. Cet article s'inscrit à la jonction entre ces deux approches, en proposant une réflexion sur les liens entre argent et sentiment dans la famille. En se basant sur ce que la littérature sociologique décrit comme deux dimensions des relations familiales – l'intensité d'une part et la qualité d'autre part – nous avons pu observer comment celles-ci modifient l'aide financière des parents à leurs enfants.

Concernant l'intensité de la relation, on aboutit à un résultat apparemment paradoxal. D'une part, il semble que moins les jeunes ont de contacts physiques avec leurs parents, et plus l'aide financière qu'ils reçoivent est importante. Nous interprétons ce résultat comme un effet de compensation : l'aide financière vient palier les services qui ne peuvent être rendus au quotidien. Tout se passe comme si les parents « monnaient » l'absence par leur aide financière, celle-ci remplaçant les services qui pourraient être rendus au cours des visites fréquentes du jeune. Ce jeu de « vases communicants » entre les services matériels rendus et des versements monétaires montre que les familles adaptent l'aide apportée à la situation du jeune. D'autre part, l'aide financière régulière est également déterminée – positivement cette fois – par la fréquence des contacts médiatisés. Ainsi, la probabilité pour les jeunes non-cohabitants d'être aidés augmente avec la fréquence de leurs appels téléphoniques ou autres contacts médiatisés. Ce résultat peut s'interpréter aisément si l'on considère que, contrairement aux visites qui peuvent

s'apparenter pour certains jeunes à une forme d'« obligation » formalisée vis-à-vis de leurs parents (Bidard & Pellissier, 2007), les appels, SMS ou autres contacts médiatisés mesurent de manière plus directe une proximité relationnelle. La qualité perçue de la relation, quant à elle, est liée également à l'aide apportée, sans que le sens du lien soit évident : plus les jeunes considèrent qu'ils ont une bonne relation avec leurs parents, plus l'aide sera fréquente et importante, mais l'aide reçue peut aussi influencer le jugement sur la qualité de la relation.

Les résultats présentés dans cet article vont dans le sens d'une norme statutaire déclinant au profit d'une norme affective. En effet, la qualité des relations entre parents et enfants apparaît tout autant déterminante, en matière d'aide parentale, que les caractéristiques sociodémographiques des parents et celles de leurs enfants. L'analyse séparée des relations des jeunes avec leur père, d'une part, et avec leur mère d'autre part, a permis d'affiner cette analyse. Nous avons ainsi montré que les variables relationnelles jouent davantage pour les mères que pour les pères quand les parents sont en couple. Ce résultat va dans le sens de conceptions genrées de l'aide, plus prégnantes dans les situations familiales traditionnelles : à une conception de l'aide familiale fondée sur le registre de l'inconditionnel, plus fréquente chez les pères, s'opposerait une vision relationnelle de la famille, à laquelle les mères subordonneraient davantage l'aide apportée (Le Pape *et al.*, 2018b). Pour les jeunes dont les parents sont séparés, la qualité de la relation a une influence significative sur l'aide apportée par les pères, qui sont confrontés, pour certains, aux négociations affectives et au travail relationnel, assurés jusqu'alors par leur ex-conjointe. Le poids des relations joue donc différemment selon les situations familiales et montre des effets de genre, particulièrement intéressants pour comprendre les mécanismes de l'aide familiale dans un contexte de hausse des séparations et de reconfiguration de la famille. □

Lien vers les compléments en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4514404/ES-514-515-516_LePape-Portela-Tenret_Complements.pdf

BIBLIOGRAPHIE

- Amato, P. R., Rezac, S. J. & Booth, A. (1995).** Helping between Parents and Young Adult Offspring: The Role of Parental Marital Quality, Divorce and Remarriage. *Journal of Marriage and Family*, 57(2), 363–374. <https://doi.org/10.2307/353690>
- Aquilino, W. S. (1994).** Impact of Childhood Family Disruption on Young Adults' Relationships with Parents. *Journal of Marriage and Family*, 58(2), 295–313. <https://doi.org/10.2307/353101>
- Aquilino, W. S. (2005).** Impact of Family Structure on Parental Attitudes toward the Economic Support of Adult Children over the Transition to Adulthood. *Journal of Family Issues*, 26(2), 143–167. <https://doi.org/10.1177/0192513X04265950>
- Arrondel, L. & Wolff, F.-C. (1998).** La nature des transferts *inter-vivos* en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine. *Économie & prévision*, 135, 1–27. <https://doi.org/10.3406/ecop.1998.5920>
- Barnet-Verzat, C. & Wolff, F.-C. (2001).** L'argent de poche versé aux jeunes : l'apprentissage de l'autonomie financière. *Économie & Statistique*, 343, 51–72. <https://doi.org/10.3406/estat.2001.7461>
- Becker, G. (1991).** *A Treatise on the Family*. Cambridge: Harvard University Press.
- Bellidenty J. (2018).** Études, travail, logement : Comment les enfants de parents séparés entrent dans l'âge adulte ? *Études et résultats*, N° 1071. <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/78077>
- Bidart, C. & Pellissier, A. (2007).** Entre parents et enfants : liens et relations à l'épreuve du cheminement vers la vie adulte. *Politiques sociales et familiales*, 90, 29–39. <https://doi.org/10.3406/caf.2007.2325>
- Bonvalet, C. (2003).** La famille entourage local. *Population*, 58(1), 9–44. <https://doi.org/10.3917/popu.301.0009>
- Bott, E. (1957).** *Family and Social Network: Roles, Norms, and External Relationships in Ordinary Urban Families*. Londres: Tavistock Publications Ltd.
- Bozon, M. & Villeneuve-Gokalp, C. (1994).** Les enjeux de relations entre générations à la fin de l'adolescence. *Population*, 49(6), 1527–1556. <https://doi.org/10.2307/1534021>
- Bozon, M. & Villeneuve-Gokalp, C. (1995).** L'art et la manière de quitter ses parents. *Population et Sociétés*, N° 297. <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/l-art-et-la-maniere-de-quitter-ses-parents/>
- Castell, L. & Grobon, S. (2020).** Inégalités de niveau de vie entre jeunes adultes – Une approche individualisée. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, ce numéro.
- Castell, L., Portela, M. & Rivalin, R. (2016).** Les principales ressources des 18-24 ans. Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes. *Études et résultats* et *Insee Première*, N° 965 et N°1603. <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/44333>
- Charles, N., Le Pape, M.-C., Portela, M. & Tenret, É. (2019).** Soutenir le jeune et son projet : les logiques éducatives parentales à l'épreuve de l'insertion professionnelle. *Revue française des affaires sociales*, 2, 119–142. <https://doi.org/10.3917/rfas.192.0119>
- Cordazzo, Ph. & Tenret, É. (2011).** L'économie étudiante. In: Galland, O., Verley, É. & Vourc'h, R. (Eds.), *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, chap. 18. Paris: La Documentation française.
- Cox, D. (1987).** Motives for Private Income Transfers. *Journal of Political Economy*, 95(3), 508–546. <https://www.jstor.org/stable/1831976>
- Déchaux, J.-H. (1994).** Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? *Sociétés Contemporaines*, 17, 75–90. <https://doi.org/10.3406/socco.1994.1155>
- Déchaux, J.-H. (2003).** La parenté dans les sociétés occidentales modernes : un éclairage structural. *Recherches et Prévisions*, 72, 53–63. <https://doi.org/10.3406/caf.2003.1989>
- Déchaux, J.-H. (2009).** Les femmes dans les parentèles : atouts et contraintes d'une position centrale. *Politiques familiales et sociales*, 95, 7–17. <https://doi.org/10.3406/caf.2009.2424>

- Déchaux, J.-H. (2012).** Famille : que reste-t-il du modèle patriarcal ? *In*: Galland, O. & Roudet, B. (Eds.), *Une Jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, pp. 148–154. Paris: La Documentation française.
- Faure, L. & Le Dantec, E. (2017).** Expériences résidentielles, insécurité socio-économique et reconfiguration des appartenances sociales lors de l'entrée dans la vie adulte. *Sociologie*, 8(2), 161–180.
<https://doi.org/10.3917/socio.082.0161>
- Fingerman, K., Miller, L. M., Birditt, K. S. & Zarit, S. (2009).** Giving to the Good and the Needy: Parental Support and Grown Children. *Journal of Marriage and Family*, 71(5), 1220–1233.
<https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2009.00665.x>
- Ghasarian, C. (1996).** *Introduction à l'étude de la parenté*. Paris: Seuil.
- Goldscheider, F., Thornton, A. & Yang, L. (2001).** Helping out the kids: Expectations about parental support in young adulthood. *Journal of Marriage and Family*, 63(3), 727–740.
<https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2001.00727.x>
- Grobon, S. (2018).** Combien coûte un jeune adulte à ses parents ? *Insee Références – Les Revenu et patrimoine des ménages*, pp. 65–80. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3559099?sommaire=3549502>
- Hardie, J. H. & Seltzer, J. A. (2016).** Parent-Child Relationships at the Transition to Adulthood: A Comparison of Black, Hispanic, and White Immigrant and Native-Born Youth. *Social Forces*, 95(1), 321–354.
<https://doi.org/10.1093/sf/sow033>
- Henchoz, C. & Séraphin, G. (2017).** Introduction. Famille et argent. *Recherches familiales*, 14(1), 3–8.
<https://doi.org/10.3917/rf.014.0003>
- Herpin, N. & Déchaux, J.-H. (2004).** Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité. *Économie et Statistique*, 373, 3–32. <https://doi.org/10.3406/estat.2004.7256>
- Herpin, N. & Verger, D. (1997).** Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté. *Économie et Statistique*, 308-309-310, 211–227. <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2599>
- Kirkpatrick Johnson, M. (2013).** Parental Financial Assistance and Young Adults' Relationships With Parents And Well-being. *Journal of Marriage and Family*, 75(3), 713–733. <https://doi.org/10.1111/jomf.12029>
- Laferrère, A. (2005).** Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges. *Économie & Statistique*, 381–382, 147–175. <https://doi.org/10.3406/estat.2005.7212>
- Le Pape, M.-C. & Tenret, É. (2016).** Solidarités familiales et conditions de vie étudiantes : des disparités objectives aux inégalités perçues. *In*: Giret, J.-F., Van de Velde, C. & Verley, É. (Eds.), *Les Vies étudiantes. Tendances et inégalités*, chap. 2. Paris: La Documentation française.
- Le Pape, M.-C., Tenret, É., Véron, B., Pietropaoli, K. & Duru-Bellat, M. (2018a).** « Ce sont ceux qui en parlent le plus qui en font le moins ». Pratiques et normes de solidarité familiale chez les femmes et les hommes dans la France contemporaine. *Nouvelles Questions Féministes*, 37(1), 31–51.
<https://doi.org/10.3917/nqf.371.0031>
- Le Pape, M.-C., Portela, M. & Tenret, É. (2018b).** « Ça n'a pas de sens de compter comme ça ». Difficultés et limites d'une approche comptable des aides financières et matérielles apportées aux jeunes adultes dans la famille. *Sociologie*, 9(4), 417–436. <https://doi.org/10.3917/socio.094.0417>
- Lièvre, A. (2018).** Les ressources des étudiants selon la formation suivie. *Note d'information SIES*, N° 5.
<http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/76653>
- Masson, A. (2002).** Économie des transferts entre générations : altruisme, équité, réciprocité indirect, ambivalence... *In*: Aglietta, M., Blanchet, D. & Héran, F., *Démographie et économie*. Paris: La Documentation française.
- Martin, C. (1996).** Solidarités familiales : débat scientifique, enjeu politique. *In*: Kaufmann, J.-C. (Ed.), *Faire ou faire-faire ? Famille et services*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Maunaye, E. & Molgat, M. (2003).** *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*. Laval: Presses de l'Université Laval.

- Paugam, S. & Zoyem, J.-P. (1997).** Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité. *Économie et Statistique*, 308-309-310, 187-210. <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2598>
- Régnier-Loilier, A. (2012).** Influence de la fratrie sur les relations entre enfants adultes et parents. *Politiques sociales et familiales*, 108, 116-123. <https://doi.org/10.3406/caf.2012.2695>
- Régnier-Loilier, A. (2013).** Quand la séparation des parents s'accompagne d'une rupture du lien entre le père et l'enfant. *Population et Sociétés* N° 500. <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/separation-parents-rupture-lien-pere-enfant/>
- Robert-Bobée, I. (2002).** Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents, les étudiants sont les plus aidés par leur famille. *Insee Première* N° 826. <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/464>
- Siennick, S. E. (2011).** Tough Love? Crime and Parental Assistance in Young Adulthood. *Criminology*, 49(1), 163-195. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2010.00221.x>
- Silverstein, M., Parrott, T. M. & Bengtson, V. L. (1995).** Factors that Predispose Middle-Aged Sons and Daughters to Provide Social Support to Older Parents. *Journal of Marriage and Family*, 57(2), 465-475. <https://doi.org/10.2307/353699>
- Swartz, T. T. (2009).** Intergenerational Family Relations in Adulthood: Patterns, Variations, Implications in the Contemporary United States. *Annual Review of Sociology*, 35, 191-212. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.34.040507.134615>
- Swartz, T. T., Kim, M., Uno, M., Mortimer, J. & O'Brien, K. B. (2011).** Safety Nets and Scaffolds: Parental Support in the Transition to Adulthood. *Journal of Marriage and Family*, 73(2), 414-429. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00815.x>
- Unterreiner, A. (2018).** Le quotidien des familles après une séparation. État de la recherche internationale sur l'organisation de la vie des familles de couples séparés. *Les Dossiers de la DREES* N° 27. <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/76973>
- Weber, F. (2013).** *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*. Paris: Éditions rue d'Ulm.
- Wolff, F.-C. (2000).** Les transferts versés aux enfants et aux parents : altruisme ou échange intertemporel ? *Économie et prévision*, 142, 67-91. <https://doi.org/10.3406/ecop.2000.5988>
- Wolff, F.-C. (2010).** Private Intergenerational Contact in France and the Demonstration Effect. *Applied Economics*, 33(2), 143-153. <https://doi.org/10.1080/00036840122181>
- Wolff, F.-C. (2012).** Les parents sont-ils vraiment si peu altruistes ? *Revue économique*, 63(2), 315-337. <https://doi.org/10.3917/reco.632.0315>
- Young, M. & Willmott, P. (2010 [1957]).** *Le Village dans la ville*. Paris: Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.
- Zelizer, V. (1985).** *Pricing the Priceless Child. The Changing Social Value of Children*. Princeton: Princeton University Press.
-